



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

N° 084-2025

**Secrétariat général**

Poitiers, le 15 septembre 2025

Affaire suivie par :

Jean-Jacques Vial

Monsieur le recteur

Tél : 05 16 52 69 09

Mél : sg@ac-poitiers.fr

22 rue Guillaume VII le Troubadour

86000 Poitiers

à

Mesdames et messieurs les secrétaires départementaux du  
SNUDI FO

**Objet :** votre courriel du 10 septembre 2025

Mesdames et messieurs,

Par courrier en date du 8 septembre dernier, vous me sollicitez pour un ré-abondement de la liste complémentaire suite au recrutement des 10 lauréats admis sur liste complémentaire.

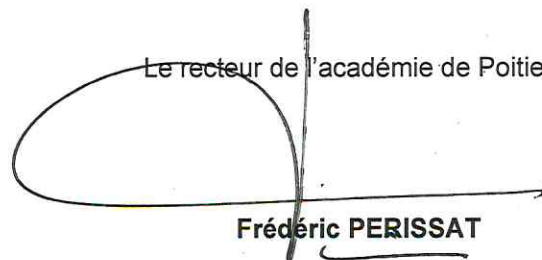
Le jury du concours a déclaré souverainement admis sur liste principale et complémentaire les candidats qu'il estimait aptes à exercer les emplois à pourvoir, dès lors que les listes sont publiées, le concours est clos et il n'est pas possible de le réouvrir.

Concernant les besoins en enseignants, ceux-ci sont identifiés et font l'objet d'un suivi précis en lien avec les DSDEN afin de procéder le cas échéant à des recrutements de contractuels dans le respect du schéma d'emploi de l'académie.

Comme chaque année, une procédure d'échanges entre stagiaires sera mise en place selon les modalités et le calendrier habituel au regard des demandes exprimées.

Je vous prie d'accepter, mesdames et messieurs les secrétaires départementaux, mes salutations distinguées.

Le recteur de l'académie de Poitiers,



**Frédéric PERISSAT**